

MAIRIE DE LACROST

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL Du 02 mai 2022 à la salle du conseil.

Sous la présidence de Mr THIELLAND Gérard, Maire

Secrétaire de séance : Delphine FOLLIET

Excusés : Hamit KILIC, Ludovic KIELBASA, Céline DUFOSSE, Christine VIALAY

Le conseil :

TRAVAUX VOIRIE 2022 : - Prévoit la réfection du bitume du parking de l'opac (110 M²) ainsi que le bitume rue de l'Haye, rue Gabriel Jeanton, rue Haute pêcherie et le chemin de la fontaine Jean Pont.

SERVICE INSTRUCTEUR URBANISME (changement) : - Est informé du changement de service commun d'instruction des autorisations du droit des sols, à partir du 1^{er} mai le nouveau service instructeur est Le Grand Chalon.

- Autorise le Maire à signer la convention s'y rapportant.

SÉCURITE DU CARREFOUR RUE GABRIEL JEANTON ET RUE ÉTIENNE BLANCHIN : - Décide d'installer un panneau stop à gauche de la petite Auberge à la place du cédez le passage et d'installer un panneau cédez le passage en face rue Gabriel Jeanton, de remplacer le panneau cédez le passage par un panneau stop au carrefour de la rue Etienne Blanchin et du chemin de la Combe.

SÉCURITE DU PARKING DE L'OPAC : - Décide de réaliser une étude pour sécuriser le parking de l'OPAC et l'ensemble de la commune avec une vidéo protection.

ORGANISATION DU 8 MAI : - Fixe les modalités de la cérémonie du 08 mai 2022.

ORGANISATION DU BUREAU DE VOTE DES 12 ET 19 JUIN : - Etablit le bureau de vote pour les élections législatives des 12 et 19 juin 2022.

Vu par nous, Maire de la commune de Lacrost pour être affiché le 03 mai 2022 à la porte de la mairie conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1984.

A LACROST, le 03 mai 2022

Le Maire,